

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation ou agréation du président, du  
président suppléant, des assesseurs et du greffier de la  
Chambre de recours de Wallonie-Bruxelles International**

**A.Gt 20-02-2014**

**M.B. 17-04-2014**

**Modifications :**

A.Gt 15-02-2017 - M.B. 03-04-2017

A.Gt 27-03-2019 - M.B. 20-05-2019

A.Gt 17-07-2020 - M.B. 30-07-2020

A.Gt 03-02-2022 - M.B. 23-02-2022

A.Gt 21-09-2023 - M.B. 18-10-2023

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'accord de coopération du 20 mars 2008 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale créant une entité commune pour les relations internationales de Wallonie-Bruxelles, notamment ses articles 3 et 4;

Vu le décret du 9 mai 2008 portant assentiment de l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale créant une entité commune pour les relations internationales de Wallonie-Bruxelles, conclu le 20 mars 2008;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 décembre 2008 fixant le statut administratif et pécuniaire du personnel de Wallonie-Bruxelles International, notamment les articles 155 et suivants;

Sur proposition du Ministre-Président et du Ministre de la Fonction publique;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - M. Charles-Edouard HENRION, président émérite des tribunaux du travail de Namur et de Dinant, est désigné en qualité de président de la chambre de recours.

**Article 2.** - Est désignée en qualité de présidente suppléante de la chambre de recours, Madame Francine JASPART, Présidente f.f. des tribunaux du travail de Namur et de Dinant.

*Modifié par A.Gt 15-02-2017 ; A.Gt 03-02-2022*

**Article 3.** - Sont désignés en qualité d'assesseur effectif :

a) M. Christian CARETTE, inspecteur général mandataire;

b) Mme Vinciane PERIN, Directrice; [*remplacé par A.Gt 15-02-2017 ; A.Gt 03-02-2022*]

c) M. Didier De LEEUW, assistant principal.

*Modifié par A.Gt 03-02-2022*

**Article 4.** - Sont désignés en qualité d'assesseur suppléant :

- a) Mme Sophie MALEMPRE, Assistante principale; [remplacé par A.Gt 03-02-2022]  
b) Mme Ann SOMERS, Attachée ; [remplacé par A.Gt 03-02-2022]  
c) Mme Cécile De MIDDELEER, assistante principale.

**Modifié par A.Gt 15-02-2017 ; A.Gt 21-09-2023**

**Article 5.** - Sont agréés en qualité d'assesseur effectif désigné par les organisations syndicales :

- 1° pour la CGSP, Mme Selda CINAL, assistante principale ; [remplacé par A.Gt 21-09-2023]  
2° pour la CSC-CP, M. Francis VANDER AUWERA, directeur;  
3° pour le SLFP, M. Alain DERYCKE, premier attaché. [remplacé par A.Gt 15-02-2017]

**Modifié par A.Gt 15-02-2017 ; A.Gt 27-03-2019 ; A.Gt 17-07-2020**

**Article 6.** - Sont agréés en qualité d'assesseur suppléant désigné par les organisations syndicales :

- 1° pour la CGSP, M. Mputu NZEZA KILUANGU, gradué ; [remplacé par A.Gt 17-07-2020 ; A.Gt 21-09-2023]  
2° pour la CSC-CP, M. Philippe VANDEVOORT, assistant principal;  
3° pour le SLFP, M. Julien VANDERKELEN, assistante. [remplacé par A.Gt 15-02-2017 ; A.Gt 27-03-2019]

**Modifié par A.Gt 15-02-2017 ; remplacé par A.Gt 17-07-2020 ; A.Gt 21-09-2023**

**Article 7.** - Est désigné comme greffier effectif, M. David RAMOS DA SILVA, premier attaché.

**Modifié par A.Gt 15-02-2017 ; remplacé par A.Gt 27-03-2019 ; A.Gt 17-07-2020 ; A.Gt 21-09-2023**

**Article 8.** - Est désignée comme greffière suppléante, Mme Laurence DEGOUDENNE, première attachée.

**Article 9.** - Le Ministre-Président est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 20 février 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique,

J.-M. NOLLET